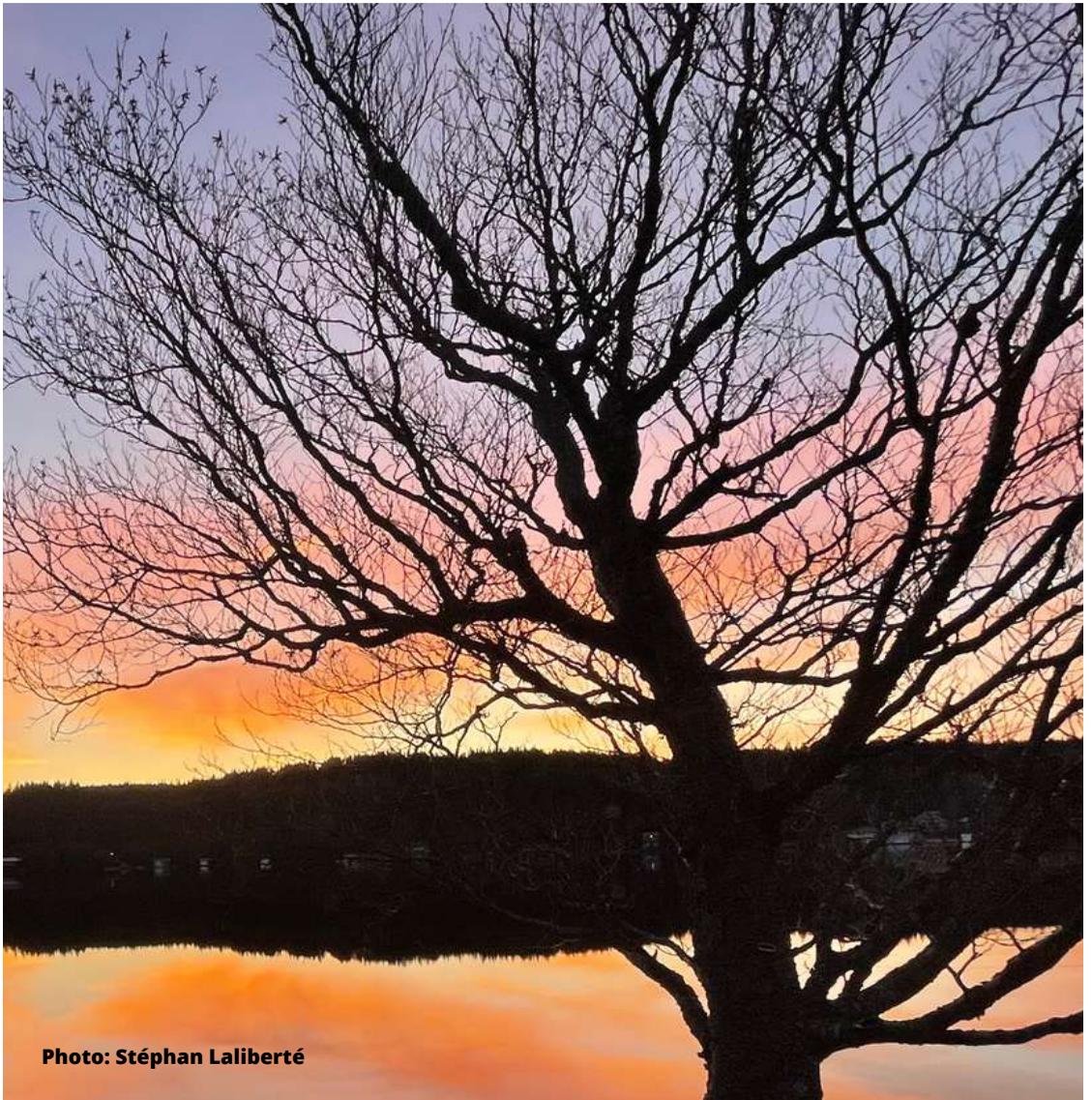


HUCHARD



DATE 16 JUIN 2023 • N°2



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous!

En ce début d'été 2023, nous espérons que vous allez bien et que vous êtes en forme. Soyez prêts à profiter pleinement des moments passés au lac !

Plusieurs nouveaux résidents se sont installés dans la dernière année et j'en profite pour leur souhaiter la bienvenue dans ce magnifique lieu. Je les invite à faire partie du Club des résidents.

Notre LOGO est l'objet d'une cure de jeunesse, il sera dévoilé avec toute sa splendeur lors de l'assemblée générale annuelle (AGA)

Au fait, qu'est-ce que ça fait un club de résidents? Des activités et des actions concrètes. Votre Club des Résidents s'efforce de planifier et organiser certaines d'entre elles en fonction des divers intérêts de ses membres. (Voir les avis dans les pages suivantes.)

Nous comptons sur votre participation lorsque le sujet vous intéresse.

Nous sommes ouverts à vos suggestions si de nouvelles idées émergent durant l'année.

Exemples d'activité:

La première activité la Pêche en herbe du 3 juin dernier fut encore un franc succès.(Voir p.6)

Nouvelle réalisation du Club, réparation du terrain de balle molle (Voir p. 13)

Le Club souhaite informer la communauté du lac sur les aspects environnementaux qui concernent la protection de la faune, de la flore et la qualité de l'eau. L'objectif est toujours de faire en sorte de préserver pour les générations actuelles et futures la beauté et la qualité de notre beau lac.

Divers articles dans les prochains Huchard traiteront spécifiquement de cet aspect.

Nous tentons aussi de discuter avec la municipalité et donner notre avis sur les sujets qui concernent le lac. Cependant, il est important de mentionner que nous ne sommes pas une « branche du Conseil » et qu'il est préférable de faire valoir votre point de règlement ou de discordance avec la municipalité auprès de vos conseillers municipaux du lac ou lors des séances du Conseil.

Nous espérons vous voir en grand nombre à notre **Assemblée Générale Annuelle le 1^{er} juillet 2023 à l'ancienne chapelle du Lac Trois-Saumons**. Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation annuelle, ce sera l'occasion de le faire. Cette cotisation de 25\$ permet de réaliser nos objectifs en tant que Club des résidents.

Une page Facebook «Club des résidents du lac trois saumons » devrait voir le jour bientôt.

Elle sera réservée aux membres du Club, à savoir les gens des résidences et des chalets qui paient leur cotisation annuelle. Ce ne sera donc pas une page publique ouverte à tous. (Le gestionnaire devra autoriser l'accès.)

Pour toutes communications: Vous devez continuer à communiquer avec nous via le courriel: lactroissaumons@gmail.com

Bon été à tous!

Stéphan Laliberté

Président du Club des Résidents du Lac-Trois-Saumons.

BALLE MOLLE

Parties familiales amicales Les dimanches matin, 11h
Équipement prêté si besoin début 25 juin
Terrain disponible en tout temps,
526, chemin du Tour-du-Lac

TENNIS

Terrain disponible en tout temps
Juste à nettoyer après la partie pour les prochains joueurs
7, chemin Leclerc

ÉVÈNEMENTS À VENIR

1 juillet Assemblée générale annuelle
5 août Descente du lac à la nage + souper / chansonnier
3 septembre Épluchette de blé d'inde

AVIS DE CONVOCATION

**Assemblée générale des membres du
Club des résidents du Lac Trois-Saumons
se tiendra à l'ancienne chapelle
Saint-Jean-Baptiste du Lac-Trois-Saumons
samedi matin, le 1 juillet 2022, à 9 h 00.**

Par Stéphan Laliberté , président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 1 juillet 2023

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION : LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR, VÉRIFICATION DU QUORUM

3. LECTURE OU DISPENSE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUILLET 2022 ET ADOPTION AVEC OU SANS MODIFICATION

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DES ANNÉES 2022-2023 EN RELATION AVEC LES BUTS ET OBJECTIFS DU CLUB :

4.1 Environnement:

- Qualité de l'environnement et Revitalisations des berges
(Diverses actions en collaboration avec la municipalité et l'OBV-MOT D'UN REPRÉSENTANT DE L'OBV. Marc Bélanger Biologiste.)
- Ensemencement et Pêche en herbe (Stéphan Laliberté)

4.2 Récréatif et social:

- Ski de fond
- Balle-molle (Yvan Poitras)
- Descente du lac (Nage+souper spectacle)
- Épluchette
- Pont du phare (réparation)

4.3 Communications et représentation des Membres:

- Huchard
- SiteWeb
- Courriel
- Nouveau Facebook
- Nouveau Logo.

4.4 Module de jeux pour enfants au parc municipal (Retour)

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022-23 ET RATIFICATION DE L'ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

7. MOT D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

8. MOT D'UN REPRÉSENTANT DU CAMP TROIS-SAUMONS

9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

10. VARIA

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE



**Pêche
en herbe**

**Initier vos jeunes
à la pêche sportive!**



Fondation
de la faune
du Québec



Le 3 juin dernier c'était l'activité Pêche en herbe pour les jeunes de 6-17 ans, 47 jeunes étaient présents.



Photos: Stéphan Laliberté

47 jeunes présents pour une journée d'initiation à la pêche sportive dans le cadre d'activités du programme Pêche en herbe. Réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ce programme favorise la relève à la pêche sportive. Tous sont repartis avec un cadeau!



**La plus grosse truite de la journée
(Moulac remise à l'eau) Leandre 6 ans**



**La plus grosse truite moucheté
Laurence 11 ans**

Quelques photos de la journée



Photos: Stéphan Laliberté



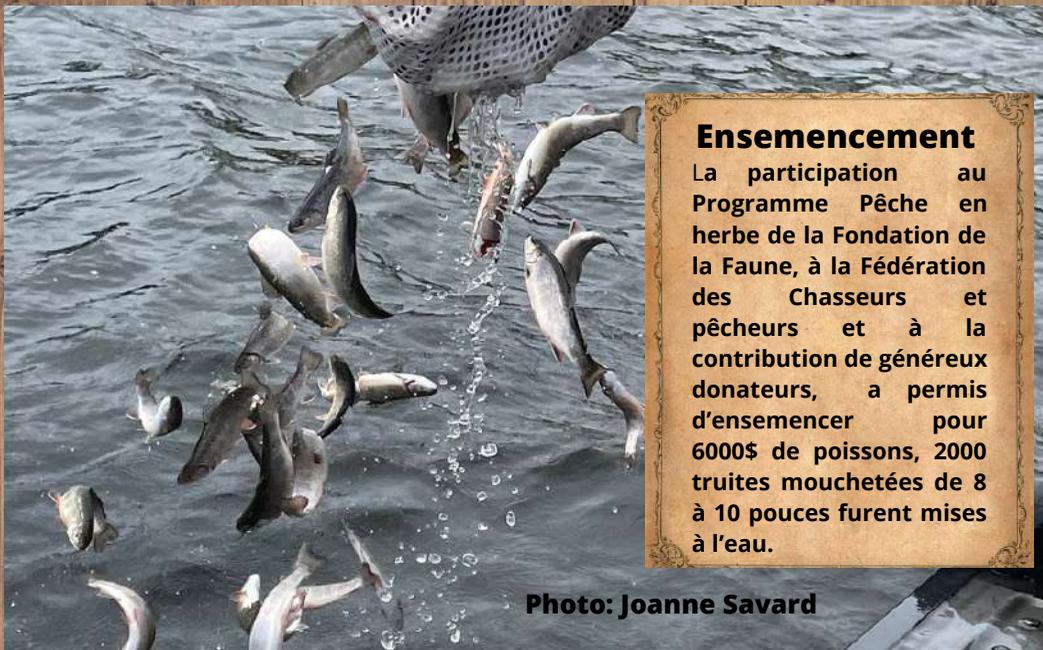
Avec l'autorisation du MFFP, chaque jeune a reçu un certificat Pêche en herbe qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne 18 ans. Le Club des résidents du lac trois saumons tient à souligner l'exceptionnelle COLLABORATION de la SUCCURSALE Canadian Tire de MONTMAGNY.



Un bon lunch au coin du feu

**Merci au
Camp pour
l'accueil sur
le site
gratuitement**





Ensemencement

La participation au Programme Pêche en herbe de la Fondation de la Faune, à la Fédération des Chasseurs et pêcheurs et à la contribution de généreux donateurs, a permis d'ensemencer pour 6000\$ de poissons, 2000 truites mouchetées de 8 à 10 pouces furent mises à l'eau.

Photo: Joanne Savard

Visite des
responsables
de la



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
FONDATION HÉRITAGE FAUNE

Grâce à leur
programme heritage,
nous avons reçu une
subvention de 1000\$
pour l'activité et
l'ensemencement.



Devenez membre
de la Fédération
québécoise
des chasseurs
et pêcheurs.



- Assurez votre représentation et la défense de vos droits
- Encouragez les activités de conservation et de mise en valeur de la faune
- Contribuez à la perpétuation de la chasse et de la pêche sportives
- Aidez la relève : 2 \$ de votre abonnement seront versés directement à la fondation Héritage faune.

Oui, je deviens membre

Je désire devenir membre de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs au prix annuel de 49,95 \$ (taxes incluses).

Nom _____		Prénom _____	
Adresse _____			
Ville _____		Province _____	Code postal _____
Courriel _____			
Tél. _____		Tél. (bureau) _____	
Date de naissance	_____	_____	_____
	Jour	Mois	Année

Renouvellement

No de membre : _____

Mode de paiement

Chèque Carte de crédit Visa Mastercard

N° de la carte _____ Expiration M / A _____

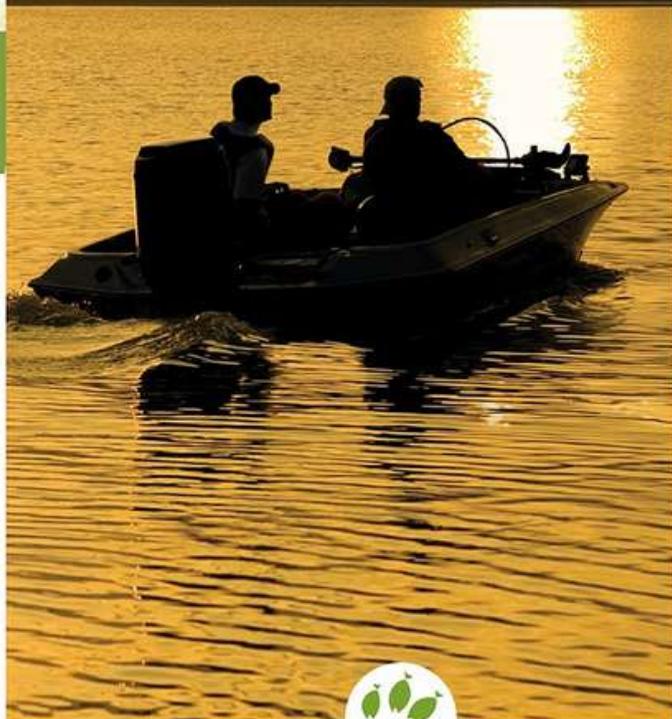
J'autorise la Fédération à prélever _____ \$ par année sur ma carte de crédit afin de renouveler automatiquement mon adhésion.

Signature _____

Par Internet,
rendez-vous au www.fedecp.com
et cliquez sur « Devenez membre ».

Naviguer avec
des embarcations
motorisées...

faire sa part
pour limiter
les impacts



En collaboration avec :

La Capitale
Assurances générales



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Source: Dépliant de la fédération des chasseurs et pêcheurs

Des dizaines de milliers de Québécois possèdent une embarcation motorisée dont ils se servent pour se déplacer sur l'eau, à la recherche de sites de pêche exceptionnels ou simplement pour le plaisir de profiter de la quiétude d'un lac ou d'une rivière.

La circulation des embarcations munies de moteurs peut entraîner des impacts sur certaines espèces fauniques et sur les communautés végétales riveraines.

Les impacts sur la végétation

La circulation des embarcations peut provoquer le bris ou la mort de plantes ou de végétaux fragiles et entraîner la modification des écosystèmes littoraux. Le passage des embarcations peut aussi provoquer l'érosion des berges.



Les impacts sur la faune

Le dérangement, la dégradation des herbiers aquatiques, les modifications physiques des habitats et la contamination par des résidus pétroliers sont autant de menaces pour les mammifères, les oiseaux, les poissons, les amphibiens ou les reptiles.

En circulant dans les zones peu profondes, les herbiers et les zones marécageuses, les embarcations provoquent parfois des vagues qui peuvent avoir des effets négatifs sur la reproduction des oiseaux qui nichent dans ces zones. Le bruit des moteurs peut aussi déranger les oiseaux qui couvent leurs œufs. Le dérangement peut aussi avoir des effets chez les amphibiens.

De même, le dérangement peut pousser certaines espèces à délaisser leur site habituel de reproduction. Elles deviennent alors plus susceptibles à la prédation.

Des modifications de comportement ont aussi été remarquées chez des espèces de poissons qui utilisent les herbiers et les marais pour se reproduire.

Faire sa part

- Circuler dans les secteurs les plus profonds des lacs et des rivières afin de diminuer les impacts des vagues qui peuvent entraîner l'érosion des berges et modifier l'habitat des animaux qui y vivent.
- Éviter de circuler dans les zones connues pour la sensibilité des espèces animales et végétales qu'on y trouve.
- Respecter les couloirs de navigation balisés. Ceci permet en outre d'éviter certains accidents fâcheux.
- Lorsque des déplacements en zone peu profonde sont incontournables, les effectuer en diminuant la vitesse.
- Lors du ravitaillement en essence ou en huile, éviter tout déversement dans l'eau. Garder sous la main du matériel absorbant dont on peut disposer adéquatement.
- Dans le cas d'une rencontre avec la faune, éviter le harcèlement. D'ailleurs, la loi prévoit que « Nul ne peut pourchasser, mutiler ou tuer volontairement un animal avec un véhicule, un aéronef ou une embarcation motorisée. »

En raison des nombreuses questions qui me sont demandées, je remet l'article de l'an passé.

Réponse de la Biologiste du MFFPQ à nos questions sur la pêche au lac

Réponses aux questions posées au MFFPQ sur les actions qui seraient le mieux pour la pêche au lac dans le futur. La Biologiste nous a envoyé son opinion. Anabel Carrier Biologiste, M.Sc. Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches Direction générale du secteur central Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Téléphone : 418 832-7222, poste 226 Courriel: anabel.carrier@mffp.gouv.qc.ca mffp.gouv.qc.ca

1- Espèce à ensemenecer? Étude possible à cet effet?

Comme discuté, pour le lac Trois-Saumons je vous suggère de privilégier l'ensemencement d'omble de fontaine (truite mouchetée). Cette espèce a de très bonne chance de survie dans votre plan d'eau et elle sera satisfaire tous les types de pêcheurs (autant les amateurs que les plus expérimentés). Comparativement au touladi ou la moulac, il n'y a pas de gamme de longueur qui s'applique à l'omble de fontaine. Les pêcheurs auront donc la possibilité de garder leurs prises. Je privilégierais des ensemencements de type dépôt-retrait au printemps pour avoir un retour rapide sur votre investissement.

2- Modification de la longueur des prises uniquement pour le lac Trois-Saumons?

Un plan de gestion du touladi a été mis en place en 2014 au Québec suite aux signes de déclin observés des populations. La population de touladi de lac Trois-Saumons n'y fait pas exception. Afin d'augmenter l'état de santé des populations de touladi au Québec, plusieurs options possibles et envisageables ont été étudiées par nos spécialistes. Les options les plus efficaces au niveau biologique et les moins contraignantes pour les pêcheurs sont la mise en place de limites de taille ou de contingent annuel (quota). L'utilisation de limites de taille est très répandue en Amérique du Nord pour gérer le touladi. La mise en place de contingents annuels de lac n'est possible qu'en territoire faunique structuré (zec, réserve faunique, pourvoirie à droits exclusifs). Pour les plans d'eau situés en territoire libre, comme le lac Trois-Saumons, c'est l'utilisation de limites de taille qui fût retenue. Vous comprendrez que ces modalités de gestion sont appliquées à l'ensemble de la province et que nous ne pouvons créer d'exception pour certains lacs en particulier comme le lac Trois-Saumons.

3- Modification de la date d'ouverture? Faudrait-il revenir à celle de la zone? ou premier vendredi de mai?

La date d'ouverture de la pêche au touladi au lac Trois-Saumons a été modifiée suite à une demande de votre association faite le 9 janvier 2017. Cette demande fût aussi appuyée par les agents de protection de la faune qui ont constaté que plusieurs pêcheurs profitaient du fait qu'il y ait encore de la glace sur le lac à l'ouverture de la l'ancienne saison de pêche (fin avril) pour aller pêcher le touladi ou l'omble moulac qui sont des espèces beaucoup plus vulnérables à la pêche en période hivernale (sous couvert de glace). Ils y ont d'ailleurs observé un succès de pêche plus important pour ces espèces à l'ouverture de la pêche à cette époque. Nous avons donc fait les démarches administratives (consultation des membres de la table régionale faune) et légales pour faire retarder l'ouverture de la pêche. L'ouverture a donc été retardée au 3e vendredi du mois de mai pour permettre une fonte complète du couvert de glace. Les températures printanières clémentes de 2021 combinées à l'ouverture de la pêche au touladi le 21 mai 2021 (cette date change chaque année. Elle se rapprochera du 15 mai dans quelques années) ont semblé retarder l'ouverture de la pêche de beaucoup. Ces conditions sont particulières à l'année 2021 et elles seront probablement différentes en 2022. Nous ne pourrons pas modifier la date d'ouverture de la pêche au touladi à nouveau. La démonstration de l'impact négatif de l'ouverture de la pêche à la fin avril sur la population de touladi du lac Trois-Saumons a été faite et nous ne pouvons revenir sur cette décision.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter

Salutations,

Anabel Carrier



**Touladi de 20 pouces
remis à l'eau lors de
la Pêche en herbe
en 2022**

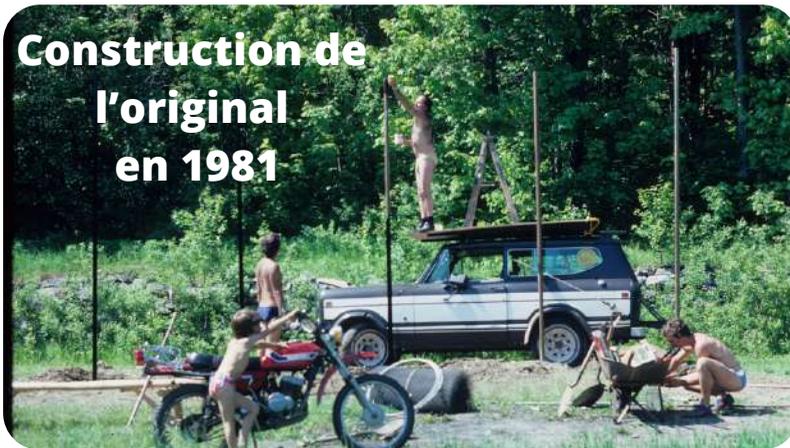
LA RÉPARATION DU TERRAIN DE BALLE-MOLLE YVAN POITRAS



Photos: Yvan Poitras

Le 4 juin dernier, une corvée pour refaire le grillage métallique du terrain de balle molle fut effectuée par de nombreux bénévoles afin d'assurer un endroit sécuritaire.

**Construction de
l'original
en 1981**



TERRAIN DE BALLE-MOLLE

**Nous souhaitons vous voir en grand nombre
à partir du 25 juin 11h**

**Quand: Tous les dimanches matin pour une partie familiale
Pour qui : Pour les jeunes de 1 à 99 ans, on va dire, hein Spike ?
Après plus de 50 ans la tradition se poursuit....
Y a plus ou moins de règlements, mais beaucoup de fun....
Tous sont les bienvenus....Pour socialiser entre jeunes et vieux!**



Photos: Yvan Poitras



La page d'histoire La Coopérative d'électricité

Le 22 mai 1948

Liste des membres de la
Coopérative d'électricité du Lac Trois-Saumons

Coût d'une action: 10\$ de l'époque!

pour ceux qui veulent en apprendre plus:

LES COOPÉRATIVES ET L'ÉLECTRIFICATION RURALE DU QUÉBEC, 1945-1964
MARIE-JOSÉE DORION

Lien: <https://depot-e.uqtr.ca/1702/1/030096862.pdf>

PROVINCE DE QUÉBEC
LOI CONCERNANT LES COOPÉRATIVES D'ÉLECTRICITÉ
DECLARATION DE COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ (9 GEORGES VI, CHAP. 91, ART. 25) FORMULAIRE "COOPÉRATIVE"

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'une coopérative d'électricité à responsabilité limitée, sous le nom de "COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ DU LAC TROIS-SAUMONS" avec un siège social à Aux-Érables.

The undersigned declare that they constitute members of an electric cooperative with limited liability, under the name of "COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ DU LAC TROIS-SAUMONS" with its corporate seat at Aux-Érables.

et qu'ils souscrivent le montant du capital respectivement indiqué en regard
and that they subscribe for amounts of capital respectively indicated opposite

leur nom: Duke le vingt-deuxième jour du mois de Mai mill neuf cent quarante-huit
Dated at Aux-Érables this 22nd day of the month of May nineteen hundred and forty-eight

N°	Noms et Prénoms Surnames and Christian names	RÉSIDENCE	OCCUPATION	Nombre d'actions de \$10. Number of shares of \$10.
46	H. Chaudet / Hie	L. Lévesque	Entrepreneur	2
47	H. Chaudet / Hie	Sylvestre, Ené	Construction	2
48	H. Chaudet / Hie	Charles	negociant	6
49	H. Chaudet / Hie	1185 Chermil, Lac Beauport	Industriel	5
50	H. Chaudet / Hie	70 av. P. de la Roche, Aux-Érables	emp. civil	2
51	H. Chaudet / Hie	90 rue Frères, Lac Beauport	rentier	1 (Cema)
52	H. Chaudet / Hie	1333 1 ^{re} Ave. Aux-Érables	-	2
53	H. Chaudet / Hie	Montmagny	pharmacien	1
54	H. Chaudet / Hie	81, 1 ^{re} rue, Aux-Érables	rentier	1
55	H. Chaudet / Hie	L. Lévesque	arpenteur	2
56	H. Chaudet / Hie	L. Lévesque	industriel	1
57	H. Chaudet / Hie	40, avenue de la Promesse	ing. for. exp.	1
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				

et il met sa signature et celle de tous
and he appends his signature and that of all

La page d'histoire

Peut-être y a-t-il quelqu'un de votre famille
ou encore dont vous avez déjà entendu parler....

PROVINCE DE QUÉBEC
LOI CONCERNANT LES COOPÉRATIVES D'ÉLECTRICITÉ
DECLARATION DE COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ (9 GEORGES VI, CHAP. 48, ART 23) FORMULE 1

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'une coopérative d'électricité à responsabilité limitée, sous le nom de "COOPÉRATIVE"
I/We undersigned declare that they constitute themselves members of an electricity cooperative with limited liability, under the name of
D'ÉLECTRICITÉ DE avec son objet social à
ELECTRICITY COOPERATIVE of and that they subscribe the amounts of capital respectively indicated as regard
in the county of and that they subscribe the amounts of capital respectively indicated as regard
de leur nom jour du mois de mil neuf cent
their names day of the month of nineteen hundred and

Dated at
the

Ténacité Firmness	Noms et Prénoms Surnoms et Christian noms	RESIDENCE	OCCUPATION	Nombre d'actions de \$10 Number of shares of \$10.
1	Lucien Marin	66 St Pierre Québec	Reçu	une
2	Joseph J. Moine	2452 Westley (Montreal)	Reçu	une
3	Lein Lejeune	St. J. St. Station	Directeur Poudres & Sel	une
4	Louise Levesque	St Anne de la Riv.	Professeur	une
5	Joseph Levesque	3557 rue Beaubien Montréal	Pharmacien	une
6	Joseph Levesque	2307 St. J. St. Station	Comptable	une
7	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Marchand	une
8	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
9	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
10	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
11	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
12	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
13	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
14	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
15	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
16	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
17	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
18	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
19	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
20	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
21	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
22	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
23	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
24	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
25	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
26	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
27	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
28	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
29	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
30	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
31	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
32	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
33	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
34	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
35	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
36	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
37	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
38	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
39	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une
40	Joseph Levesque	St. J. St. Station	Recepteur	une

Je, soussigné, déclare avoir lu et avoir signé de mon nom et de mon adresse, et de chacun des autres qui apparaissent sur cette page.

ONE SHEET, 10-0

La Municipalité travaille en collaboration avec l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud sur trois dossiers importants.

➤ **Un Plan de protection de la source d'eau potable, en collaboration aussi avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.**

Présentation publique:
Jeudi 22 juin, à 18 h 30,
Salle communautaire
École Aubert-de Gaspé
Saint-Aubert

➤ **L'état de santé du lac Trois-Saumons :**

Un rapport sur l'eutrophisation et les apports internes en phosphore a été livré par l'OBV en février dernier.

Un inventaire des herbiers sera refait cet été par le Groupe Hémisphères, le précédent date de 2018.

Une carte présentant les nouvelles règles à la navigation est en cours de production. Elle sera distribuée auprès des résidents et des personnes intéressées sous forme de dépliant dans les prochaines semaines.



➤ **La végétalisation des rives :**

Nos efforts se poursuivent afin de convaincre tous les propriétaires riverains de profiter du programme en cours pour végétaliser leur rive. Ce programme offre une aide financière de la municipalité pour le plan d'aménagement et l'achat de végétaux appropriés. Pour obtenir des informations supplémentaires, composez le 418 598-3368, poste 201. Mme Geneviève Rioux vous guidera sur la démarche à entreprendre.

Une rencontre d'information se tiendra cet été avec les propriétaires et résidents du lac, en collaboration avec le Club des résidents pour discuter de ces sujets.

Compostage domestique

Bonne nouvelle!

Les résidents du lac, permanents ou non, peuvent obtenir sans frais leur composteur domestique.

La Municipalité déploie des efforts importants pour réduire son tonnage de déchets transportés à l'enfouissement, par souci environnemental et aussi par souci d'économie. Les coûts de transport des matières recyclables et des déchets ont connus des hausses majeures. Tout ce que nous compostons contribuera à réduire ces coûts. Idéalement tous les résidents du lac devraient utiliser un composteur domestique.

Ces efforts nous ont permis d'obtenir de RECYC-QUÉBEC une subvention qui couvre une bonne portion du coût des composteurs domestiques, la Municipalité a déboursé la partie résiduelle des coûts. En d'autres termes, ces composteurs vous appartiennent !

Compostage domestique

Si vous n'avez pas pu assister aux deux soirées d'information offertes, vous pouvez quand même recevoir votre composteur et votre contenant de cuisine. Nous y joignons un feuillet explicatif sur les bonnes pratiques de compostage à la maison.

Nous pouvons même vous livrer votre composteur et votre contenant de cuisine à domicile gratuitement s'il vous est impossible de venir les chercher.

Pour vous inscrire, appelez au bureau municipal 418 598-3368, poste 205 ou envoyez un courriel à f.gauthier@saint-aubert.net.

**C'EST GRATUIT - PROFITEZ-EN ET VOUS POSEZ
UN GESTE CONCRET POUR
L'ENVIRONNEMENT!**

Distribution de plants d'arbres gratuits

Grâce à notre partenaire l'OBV, il y a eu distribution de plants d'arbres gratuits le 4 juin dernier:

30 pins blancs

15 bouleaux jaunes

15 chênes rouges

29 érables à sucre

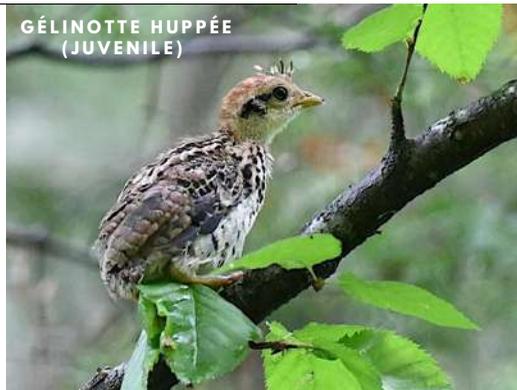
Total : 89 nouveaux arbres au lac!

PHOTOS D'OISEAUX PRISES AU LAC PAR LE PHOTOGRAPHE JACQUES FORBES, CHALET 254

BRUANT FAMILIER



GÉLINOTTE HUPPÉE
(JUVENILE)



LE GRAND MÉNAGE AU PROFIT D'UNE BONNE CAUSE, QUELLE BELLE OPPORTUNITÉ...

Pendant les premières semaines, huit huttes du Camp Trois-Saumons logeront les jeunes du Camp pour enfants diabétiques de l'Est du Québec (CEDEQ). Comme les autres, nos 80 jeunes campeuses et campeurs de 9 à 15 ans s'amuseront et vivront de belles aventures. Leur passage au camp est rendu possible par la présence d'une équipe médicale composée de médecins, médecins résidents, infirmières, infirmiers et nutritionnistes. À travers les activités du camp, les enfants font des apprentissages et développent de l'autonomie dans la prise en charge de leurs traitements. Vivre avec le diabète de type 1, implique plusieurs actions quotidiennes et ajustements. Glycémies au bout de doigts, injections d'insuline, calcul des glucides consommés, changements de cathéters s'ajouteront à la vie de camp tout comme le plaisir, les bivouacs et la naissance de belles amitiés! Vous pouvez nous aider dans cette activité de financement en apportant vos d'objets à donner.

Un camion de l'Entraide diabétique sera au camp Trois-Saumons pour recevoir vos dons :

Jeudi le 6 juillet de 8h30 à 12h00

Au Camp Trois-Saumons.

Pour en savoir plus sur les dons acceptés :

<https://entraidediabetique.org/articles-acceptes/>

L'Équipe du CEDEQ vous remercie de votre participation!



PETITES ANNONCES

Vous recherchez l'objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous.

Faites-nous parvenir votre annonce à : lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. Gratuit pour les membres; 15\$ par parution pour les non-membres, payable avant la publication.

**Dériveur
Invitation à
donner,
Rejean
Guimont
Chalet 246
418 598-3722**

**À DONNER :
Deux bases
de lit format
« Queen, »
avec chacun
2 tiroirs de
rangement.
En mélamine
couleur bois
blanchi.
David Soligo
Chalet #316
d@soligo.ca**

**Bateau à
vendre
Baja 196
sportman
année 1989**



**Moteur 225hp
incluant
remorque. Prix
8,000\$
Contacter
Marielle Côté
Chalet 324
418-800-0670**

Pour plus d'informations concernant toutes ces activités, aller sur le site du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons, www.lac3saumons.com